

L'an deux mille huit, le 11 juillet , à vingt et un heure,

Le Conseil Municipal de CASSAGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de CASSAGNES, sous la présidence Jean-claude JURQUET

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11.

Présents : 9 - Votants : 9

Date de convocation : 07 Juillet 2008

PRESENTS : Mr JURQUET, Mme DESSAINT, Mme VERDIER, Mr LANDIECH, Mr GROUSSET, Mr DUMEAU. Mr ALADEL. Mr LOUBIERES. Mme CAILHOL. Mr LANDIECH.

ABSENTS : **Excusé** : Mr FERNANDEZ , Mme DACHARY

Mr LANDIECH Bernard est élu secrétaire de séance.

Objet : DECISION MODIFICATIVE

le Maire Jean-claude JURQUET expose à l'assemblée que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2008, ayant été insuffisants,

il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Désignation des articles			
Num	Libellé	Recettes	Dépenses
73961	ATTRIBUTION de COMPENSATION		6370
7475	GROUPEMENTS de COLLECTIVITES	6370	
TOTAL		6370	6370

le Maire Jean-claude JURQUET invite Le Conseil Municipal de CASSAGNES à voter ces crédits

Le Conseil Municipal de CASSAGNES après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à la Mairie de CASSAGNES, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

**à la Mairie de CASSAGNES, le
le Maire Jean-claude JURQUET**